

Une Association à votre service



Pour vous accompagner dans le projet d'amélioration de votre habitat, SOLIHA – *Solidaires pour l'habitat* – des Côtes d'Armor (ex PACT-ARIM) réunit les compétences de 28 professionnels : techniciens du bâtiment, thermicien, ergothérapeute, conseillers en financement,...

Non seulement ils connaissent leurs métiers mais ils savent aussi s'adapter au besoin de chacun et apporter une solution complète et personnalisée. Chaque année, plus de 1000 propriétaires leur font confiance.

Appuyés par un réseau national, ils maîtrisent les réglementations, les financements et la fiscalité du logement. Ils sont les mieux placés pour vous apporter un conseil indépendant et répondre au mieux à vos attentes.

SOLIHA Côtes d'Armor bénéficie pour cela de l'agrément des pouvoirs publics et de la confiance des collectivités locales.

N'engagez pas des travaux de rénovation sans avoir contacté SOLIHA : cela ne coûte rien et vous pourriez au contraire desservir vos intérêts...

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

CÔTES D'ARMOR

Appelez au 02 96 62 22 00

Chacun a droit à un logement adapté à ses besoins et à ses moyens

Cette conviction forge l'engagement de l'Association SOLIHA qui, depuis 50 ans, a aidé près de 60 000 propriétaires en Côtes d'Armor à améliorer leurs conditions de logement.

Son action d'intérêt général est au service des propriétaires et notamment les plus modestes.

Elle agit pour eux et avec eux, exprime leurs besoins et défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics avec l'appui du Mouvement associatif national SOLIHA auquel elle adhère.

L'Association entreprend et innove en permanence pour apporter à chacun le meilleur accompagnement. C'est pourquoi elle est actuellement engagée dans une démarche de certification de ses services.

Assumant pleinement ses responsabilités sociales, environnementales et économiques à l'égard de son territoire départemental, elle se mobilise, s'exprime, défend ses positions et construit de nombreux partenariats en vue de renforcer encore son action pour l'amélioration de votre habitat.

SOLIHA Côtes d'Armor est à votre écoute, que vous ayez besoin de travaux dans votre logement ou que vous souhaitiez vous impliquer dans son action en qualité de bénévole. Si ce n'est pas le cas, pensez à ceux qui vous entourent et contribuez vous aussi à faire savoir, auprès de vos proches, de vos voisins, que des solutions existent pour mieux vivre dans son logement.

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

CÔTES D'ARMOR

SOLIHA COTES D'ARMOR
4 avenue du Chalutier Sans Pitié
BP 20336
22193 PLERIN Cedex
www.soliha22.org



**RENOVATION ENERGETIQUE
MAINTIEN A DOMICILE
LOGEMENT LOCATIF**

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

CÔTES D'ARMOR

www.soliha22.org

Vous voulez un logement économe en énergie ?

Dépensez peu en travaux plutôt que beaucoup en factures d'énergies

Chauffage, isolation, menuiseries, régulation... des travaux simples peuvent vous apporter confort et économies. Selon votre situation, vous pouvez cumuler subventions, prêts sans intérêts, crédit d'impôt... et réduire fortement le coût des travaux à votre charge.

Appelez SOLIHA au 02 96 62 87 36

Un exemple :

Ainsi une famille aux faibles ressources a pu entreprendre 12 500€ de travaux d'isolation pour économiser 36% d'énergie dans son pavillon des années 70 ; elle a reçu 8 750€ d'aides non remboursables et supportera le reste grâce à un prêt à taux réduit qui ne lui coûtera que 65€/mois durant 5 ans soit moins de 5% de ses revenus.



Vous voulez pouvoir vieillir chez vous ?

Des solutions existent : saisissez-les !

Rampe d'accès, sanitaires adaptés, aménagements pour faciliter vos déplacements intérieurs... des travaux simples peuvent vous faciliter la vie et remédier à vos difficultés. Selon votre situation, vous pouvez cumuler subventions, prêts sans intérêts, crédit d'impôt... et réduire fortement le coût des travaux à votre charge.

Appelez SOLIHA au 02 96 62 87 34

Un exemple :

Agée de 75 ans, cette dame est confrontée à des problèmes de santé qui limitent sa mobilité : il faut adapter la salle d'eau et les WC mais les ressources dépassent à peine 900€ par mois. 8 107€ d'aides non remboursables sont mobilisés soit 66% du coût des travaux ; le reste à charge pourra être financé par un prêt à taux réduit qui ne lui coûtera que 73€ par mois durant 5 ans.



Avant travaux



Après travaux

Vous voulez rénover et louer ?

Ne laissez pas votre patrimoine se dégrader !

Isolation, chauffage, mise en sécurité de l'électricité... des travaux sont nécessaires pour améliorer et mettre aux normes votre logement locatif. Des subventions et des prêts à taux réduits peuvent réduire fortement le coût des travaux à votre charge tout en accédant à des déductions fiscales particulièrement avantageuses.

Appelez SOLIHA au 02 96 62 22 00

Un exemple :

Un propriétaire d'une maison inoccupée de type 4 de 90m² souhaite rénover ce logement pour le louer à l'année. Il a pu supporter le coût de la rénovation s'élevant à 80 000€ grâce à une aide non remboursable de 29 600€ ; le reste à charge a été financé par des prêts à taux réduits. Le conventionnement de son bien locatif lui a permis d'accéder également au dispositif fiscal Borloo dans l'Ancien (60% d'abattement sur son revenu foncier locatif) et ainsi louer le logement à une famille avec enfants aux conditions de ressources modestes.

Ne commencez pas vos travaux avant d'avoir reçu un ACCORD ECRIT

